

Identification de l'emploi

N° de l'emploi : PR 1357 Nature de l'emploi : PR Section CNU : 19	Composante : UFR Arts et Sciences Humaines Equipe de recherche : UMR 7324 CITERES
--	--

Situation de l'emploi

V : vacant Date de la vacance : 1^{er} septembre 2023 Date de la prise de fonction : 1^{er} septembre 2025	Article de référence : 46.1 <i>(Articles 46 et 26 du décret N°84-431 du 6 juin 1984 modifié)</i>
---	--

Profil général

Sociologie du travail

MOTS-CLES :

Sociologie du travail et de l'emploi, territoire, politiques publiques, méthodologie
--

Descriptif en anglais :

<p>Job profile : The teacher-researcher recruited will teach general sociology and the sociology of work at bachelor's and master's level in sociology. He/she will be able to teach contemporary sociology of work topics, particularly recent developments. He/she will be involved in training and supervising the individual dissertations of Master's students in the "professional" and "research" streams of the Sociology Master's program, as well as supervising the highly demanding survey work of undergraduate students. He / she will be asked to teach survey methods (qualitative and quantitative) and thematic courses in the sociology bachelor's program. Its work will develop on the public policies that are being developed in this field in different territories.</p> <p>Research fields (liste jointe) : Sociology, Sociology of work, space, public policies, methodology</p>
--

Profil enseignement

<p>Filières de formation concernées : Département de sociologie : licence de sociologie et master de sociologie-anthropologie (parcours « métiers de l'intervention sociale et territoriale » et parcours « métiers de la recherche »)</p> <p>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement : L'enseignant.e chercheur.e recruté.e assurera des enseignements de sociologie générale et de sociologie du travail en licence et master de sociologie. Il.elle sera en capacité d'enseigner sur les thématiques de la sociologie du travail et de l'emploi contemporaine, notamment ses développements récents. Il ou elle participera à la formation et à l'encadrement des mémoires individuels des étudiant.es inscrit.es en master, dans les parcours « professionnel » et « recherche » du master de sociologie ainsi qu'à l'encadrement du travail d'enquête des étudiant.es en licence qui demande un fort investissement. Il sera demandé à l'enseignant.e chercheur.e recruté.e d'assurer des enseignements de méthodes d'enquête (qualitatives et quantitatives) et des enseignements thématiques en licence sociologie.</p>

Contact enseignement

Département d'enseignement : département de sociologie Lieu(x) d'exercice : Université de Tours, Tours (37000), sites Tanneurs et Fromont
--

Equipe pédagogique : 45 enseignants dont 23 enseignants-chercheurs

Nom directrices département : Valérie Cohen et Marie-Pierre Lefeuve

Tel directrices dépt. : 02.47.36.65.44

Courriel directrices dépt. : valerie.cohen@univ-tours.fr ; marie-pierre.lefeuvre@univ-tours.fr

Page internet : <https://ash.univ-tours.fr/presentation/sociologie/departement-de-sociologie-167924.kjsp>

Profil recherche :

La personne recrutée intégrera l'équipe COST (Construction sociale et politique des espaces, des normes et des trajectoires) de l'UMR 7324 CITERES. L'équipe COST s'intéresse au rapport entre espace, politique et normes sociales. L'équipe est principalement constituée de sociologues, d'anthropologues, et de géographes ; elle dialogue régulièrement avec les autres équipes et disciplines des sciences sociales dans le cadre de l'UMR 7324 CITERES (www.citeres.univ-tours.fr/cost).

Le/la chercheur/chercheuse recruté.e inscrira ses recherches dans le champ de la sociologie du travail et de l'emploi. Ses travaux devront prendre acte des transformations en profondeur des approches du travail aujourd'hui. L'équipe apprécierait une réflexion sur les politiques publiques qui se développent dans ce domaine en fonction des territoires. Ses travaux devront s'inscrire de façon transversale dans plusieurs axes de l'équipe COST, au moins dans les deux axes que sont « Nouvelles frontières du travail & politiques publiques » et « Pratiques et politiques de l'espace ». Elle devra aussi participer à l'encadrement doctoral de l'UMR dans son domaine de compétence, et inscrire ses travaux dans des réseaux nationaux et internationaux, collaborations scientifiques qui devront être poursuivies et développées au sein de l'UMR CITERES.

Une implication active dans la vie du laboratoire CITERES est attendue, en particulier dans l'animation du séminaire collectif et des axes transversaux, l'organisation de manifestations scientifiques (journées d'études, colloques, etc.), et l'investissement dans les tâches collectives de l'UMR CITERES.

Contact recherche

Lieu(x) d'exercice : Université de Tours, site Tanneurs et MSH Val-de-Loire, Tours (37000)

Nom directeur labo : Samuel Leturcq / Responsable équipe COST : Hélène Bertheleu

Tel directeur labo : 02.47.36.65.44

Courriel directeur labo : samuel.leturcq@univ-tours.fr / helene.bertheleu@univ-tours.fr

Page internet : <http://citeres.univ-tours.fr/>

Descriptif labo et projet

L'objectif scientifique principal de l'UMR 7324 CITERES est l'analyse des dynamiques spatiales et territoriales des sociétés, au travers de 5 domaines de recherche : 1 - la recherche urbaine ; 2 - la recherche environnementale ; 3 - les recherches sur les patrimoines culturels et naturels ; 4 - les recherches sur les rapports au(x) territoire(s) ; 5 - les recherches sur les effets des recompositions sociales contemporaines.

Les travaux de l'UMR concernent des aires culturelles et des périodes historiques distinctes et ont un fort caractère pluridisciplinaire, dans un objectif de développement d'approches interdisciplinaires. L'UMR relève à titre principal de CNRS Sciences Humaines et Sociales et à titre secondaire de CNRS Écologie et Environnement. Par rapport aux autres laboratoires de la section 39 (rattachement principal de l'UMR CITERES au CNRS), non seulement l'UMR dispose d'un cœur disciplinaire en géographie et aménagement de l'espace, urbanisme, mais il est possible d'identifier quatre grandes spécificités :

- la composante sociologie et anthropologie renforcée au cours du contrat qui marque l'équipe pluridisciplinaire Construction sociale et politique des espaces, des normes et des trajectoires (CoST) et son évolution.
- la mise en œuvre d'une pluridisciplinarité qui va au-delà des SHS avec la présence d'écologues et scientifiques de la vie et de la terre qui permet à l'équipe pluridisciplinaire Dynamique et Action Territoriales et Environnementales (DATE) de renforcer sa compétence pour l'analyse des questions environnementales.
- la focalisation d'une équipe sur une aire culturelle, l'équipe Monde arabe et Méditerranée (EMAM) s'attachant à la compréhension des dynamiques urbaines, des circulations et des relations entre le Monde arabe et l'Europe méditerranéenne.

• la présence des sciences historiques et une équipe d'archéologues (LAT) qui justifie le rattachement secondaire aux sections 31 « Hommes et milieux : évolution, interactions » et 32 « Mondes anciens et médiévaux » du CNRS, ainsi que le conventionnement avec l'INRAP (Institut national des recherches en archéologie préventive) selon l'accord cadre INRAP/CNRS.

La stratégie qui a été choisie pour le contrat quadriennal 2024-2028 repose sur neuf grands objectifs : 1) Renforcer et valoriser la recherche autour de l'« intelligence environnementale » ; 2) Susciter une démarche réflexive collective pour consolider le positionnement de CITERES dans les débats scientifiques nationaux et internationaux ; 3) Conforter la transversalité entre les équipes de CITERES ; 4) Développer l'interdisciplinarité ; 5) Développer la communication pour améliorer la visibilité de CITERES ; 6) Renforcer la place de CITERES comme pôle scientifique de recherche avec et pour la société (SAPS) en SHS ; 7) Renforcer le rayonnement de CITERES et l'internationalisation de ses recherches ; 8) Consolider l'équipe des pôles Administration et Communication/Valorisation de CITERES ; 9) Renforcer l'intégration et l'accompagnement des doctorants.

Laboratoire(s) d'accueil :

Type (UMR, EA, JE, ERT)	N°	Nombre de chercheurs (le cas échéant)	Nombre d'enseignants-chercheurs
<u>UMR</u>	7324	CNRS : 12 (DR, CR et IR) INRAP : 32	90

Informations complémentaires

Description activités complémentaires

Moyens

Moyens matériels :

Le Département de sociologie dispose d'un secrétariat pédagogique (3 secrétaires) et d'un budget pédagogique annuel de 25 000€ (licence et master)

L'UMR 7324 CITERES est équipée de moyens informatiques et bénéficie des équipements mutualisés de la MSH Val de Loire, dont la plateforme système d'analyse spatiale et l'atelier de la donnée.

Moyens humains :

Le Département de sociologie est composé de 45 enseignants dont 23 enseignants-chercheurs.

L'UMR 7324 CITERES est composée de 13 ITA/BIATSS, 90 enseignants-chercheurs, 12 chercheurs CNRS (DR, CR, IGR), 32 agents INRAP, 70 doctorants, 16 contractuels, soit 233 membres permanents.

Moyens financiers :

Le Département de sociologie dispose d'un budget pédagogique annuel de 25 000€ (licence et master)

L'UMR 7324 CITERES dispose d'une dotation du CNRS et de l'Université de Tours (140 000€ par an), ainsi que de budgets associés à la réalisation de conventions et contrats de recherche (entre 1,5 et 3 millions d'€ par an).

Autres moyens : Services de la MSH Val de Loire (<https://www.msh-vdl.fr/>)

Modalités d'audition des candidats (Article 9-2 du décret du 6 juin 1984 modifié)

Mise en situation professionnelle : OUI NON

Les maîtres de conférences nouvellement nommés (à l'exception de ceux recrutés par voie de mutation) bénéficient d'une décharge de service d'enseignement de 32 h ETD pendant leur année de stage, puis à leur demande de 32 h ETD au cours des 5 années suivant leur titularisation.

Des formations pédagogiques seront proposées par l'université pendant ces heures de décharge. Les enseignants-chercheurs qui bénéficient de cette décharge ne peuvent pas être rémunérés pour des enseignements complémentaires.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourra intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste, comme tous les postes de notre université, est ouvert aux candidats en situation de handicap.